Proposition présentée par les députés : M^{me} et MM. Florian Gander, Pascal Spuhler, Jean-François Girardet, Thierry Cerutti, André Python, Jean-Marie Voumard, Sandro Pistis, Bernhard Riedweg, Marie-Thérèse Engelberts, François Lefort et Olivier Norer

Date de dépôt : 22 mars 2012

Proposition de motion 200 millions pour les nouvelles énergies propres à Genève!

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le Conseil d'Etat a ordonné l'abandon de la centrale chaleur-force (CCF);
- qu'un montant de 200 millions de francs prévu par les SIG pour la CCF est à nouveau disponible;

invite le Conseil d'Etat

à demander aux Services industriels d'investir les 200 millions de francs, budgétés initialement pour la création de la centrale chaleur-force, dans la promotion et l'application des énergies renouvelables (géothermie, énergies éoliennes, photovoltaïque thermique et électrique, récupération de chaleur de l'air et de l'eau) afin d'augmenter au plus vite l'autonomie énergétique du canton.

M 2074 2/3

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

En décembre dernier, le Conseil d'Etat, dans sa grande bonté, a accordé aux Services industriels une autorisation de crédits extraordinaires pour un montant de 280 millions de francs afin d'acquérir immédiatement 15% du capital de la société allemande Energiedienst Holding (EDH). Cette participation permettra d'assurer 15% de la consommation électrique genevoise, grâce à un contrat d'approvisionnement à tarif préférentiel qui entrera en vigueur dans trois ans. Cette entreprise suisse qui possède des barrages hydroélectriques a, en outre, l'avantage d'être plus écologique parce que son énergie provient de nombreux barrages que possède EDH sur le Rhin et en Valais. Cet achat, qui peut être salué, garantit au canton un approvisionnement énergétique propre pendant plusieurs années.

Cependant, l'achat d'actions d'une entreprise ne garantit en aucun cas le développement et l'auto-approvisionnement d'énergie cantonale. Ce qui était clairement un des objectifs prioritaires, qui a été également gravé dans le marbre lors du discours de Saint-Pierre

Extrait du discours de Saint-Pierre

Relever le défi énergétique

Poser des repères pour avancer, c'est surmonter la crise énergétique. Notre gouvernement prête serment le jour où, à Copenhague, les pays du monde entier se réunissent pour parler du climat. C'est l'occasion de prendre conscience que l'avenir appartient aux économies qui savent réduire leur dépendance à l'égard des énergies non renouvelables. C'est l'un des défis les plus délicats, mais aussi les plus exaltants. La raréfaction des énergies fossiles et leurs effets sur le climat nous obligent à innover, à investir et à diminuer notre consommation. C'est pourquoi nous appelons nos concitoyens à soutenir en votation populaire la nouvelle loi sur l'énergie. Cette loi permettra d'améliorer la qualité de nos habitations tout en créant des emplois, en rappelant que nos ingénieurs savent déjà construire des quartiers autosuffisants. Nous soutenons aussi l'idée d'investir dans des installations géothermiques, et de construire avec nos partenaires français un nouveau barrage en aval de Chancy-Pougny et une centrale chaleur-force alimentée par la biomasse. Il faut ici saluer les intentions des Services industriels de développer l'énergie éolienne. Notre Conseil réexaminera par 3/3 M 2074

contre l'opportunité de la construction d'une centrale à gaz à Vernier pour vérifier si elle peut véritablement s'inscrire dans une politique énergétique durable.

Enfin, les entreprises orientées sur le développement durable pourront compter sur les compétences de nos hautes écoles, garantes de la société de la connaissance.

Suite à l'entrée des SIG dans le capital de la société allemande Energiedienst Holding (EDH) à hauteur de 15%, le Conseil d'Etat, après avoir accordé un prêt extraordinaire au Services industriels de Genève, a donné l'ordre d'abandonner le projet de central chaleur-force. Ce projet cantonal a déjà coûté plusieurs millions de francs au canton sans compter le temps perdu et le travail pendant plus d'une année par la Commission de l'énergie et des Services industriels de Genève, qui se sent « bafouée ».

Du coup, les 200 millions initialement prévus par les SIG se retrouvent à nouveau disponibles pour d'autres projets, et c'est là l'intérêt de cette motion. Il faut développer les énergies renouvelables et être, pour une fois, visionnaire

Ces millions pourraient être utilisés dans une campagne de forages géothermiques dont on estime le coût à environ 15 millions par forage. Dans le développement de parcs photovoltaïques, dans l'étude des nouvelles énergies renouvelables, ainsi que dans le développement d'un parc cantonal couplant les différentes énergies propres déjà existantes dans le canton.